

Paris, le 8 septembre 2026

RAPPORT DU HAUT-COMMISSARIAT A LA STRATEGIE ET AU PLAN SUR LE NIVEAU SCOLAIRE

Et les familles, dans tout ça ?

Le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan a publié le 31 août 2026 un rapport alarmant sur le niveau scolaire des élèves français, pointant une dégradation des résultats en mathématiques et en orthographe depuis trente ans. **Familles de France partage ce constat** et salue le refus du Haut-commissariat de sacrifier la qualité de l'enseignement sur l'autel des économies budgétaires. Mais la Fédération nationale Familles de France dénonce **un rapport muet sur le rôle des familles dans la réussite scolaire.**

Onze recommandations, zéro mention des parents. Le rapport traite des classes, des enseignants, des rythmes scolaires, des manuels... jamais de la coéducation. Or aucun enfant ne réussit à l'école seul, ni grâce à elle seule. **Il réussit quand l'école et la famille avancent ensemble.**

Pour Familles de France, cette coéducation repose sur trois piliers concrets :

- **L'implication directe des parents** dans la réussite scolaire de leurs enfants : suivi des apprentissages, aide aux devoirs, présence aux temps forts de la vie de la classe.
- **Une communication directe et régulière avec les enseignants**, qui ne peut se limiter à un bulletin trimestriel ou à une réunion annuelle.
- **Un suivi partagé de la discipline et du comportement de l'enfant**, condition d'un cadre cohérent entre la maison et la classe.

C'est dans les écoles où les enfants entendent le même discours à la maison et en classe sur l'effort, le respect et les règles de vie commune que les résultats sont les meilleurs. **La cohérence éducative entre l'école et la famille n'est pas un supplément d'âme, c'est un facteur de réussite.**

Parents et enseignants doivent avancer ensemble

Il est temps que les enseignants et les parents cessent de ramer chacun de leur côté sur la grande galère qu'est devenue l'école, et qu'ils avancent enfin dans le même sens.

Familles de France appelle à un **contrat de réussite et de confiance entre les familles et les enseignants** : un engagement réciproque, clair et assumé, où chacun reconnaît sa part de responsabilité dans la réussite de l'enfant, sans procès d'intention ni report de charge sur l'autre.

Ces piliers ne se décrètent pas, ils se rendent possibles : **ce qui manque aux parents n'est pas la volonté, c'est le temps**. Aujourd'hui, rencontrer un enseignant, assister à un conseil de classe ou accompagner une sortie scolaire se négocie sur le temps personnel, au prix de tensions avec l'employeur, une contrainte qui pèse lourdement sur les familles et la réussite des élèves.

Familles de France rappelle sa proposition de [congé de parent actif](#), dédié à la participation à la vie scolaire des enfants. C'est la traduction concrète de la coéducation que le rapport du Haut-commissariat appelle de ses vœux sans la nommer.

On ne relèvera pas le niveau scolaire des enfants en oubliant leurs parents.

Le Haut-commissariat propose de réinvestir dans l'école, nous demandons de donner aux familles le temps d'y être associées, et un contrat de confiance pour avancer ensemble.

Contacts presse :

Mireille Lachaud – Pôle Politique familiale | 06 16 58 69 92

Émilie Souplet – Pôle Éducation | 06 27 67 20 61